



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Solidarite, sante et protection sociale : personnel

Question écrite n° 476

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande a M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement quelle est actuellement la proportion des fonctionnaires detaches sur l'ensemble des personnels de son departement ministeriel. Il lui en demande la repartition par categorie de grades et par ministere beneficiaire du detachement.

Texte de la réponse

Reponse. - Le tableau ci-dessous fait apparaitre au 1er janvier 1988 la proportion des fonctionnaires detaches sur l'ensemble des personnels du ministere de la solidarite, de la sante et de la protection sociale et du ministere du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle : personnels de l'administration centrale et des services exterieurs - travail - sante. Ce tableau fait egalement apparaitre le nombre de detachements de fonctionnaires de ces deux ministeres repartis par categories, grades et ministeres beneficiaires. Les differences constatees concernent des detachements prononces aupres d'organismes ou d'etablissements publics, de collectivites territoriales. Voir tableau dans le JO no 07 (annee 1989).

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 476

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du govern

Ministère attributaire : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du govern

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juillet 1988, page 2178